



VIDE GRENIER DU DIMANCHE 2 AVRIL 2023 A SAINT-NAZAIRE (44600)

PARKING COUVERT LECLERC IMMACULEE SAINT-NAZAIRE

Déclaration reçue en mairie.

REGLEMENT GENERAL

Article 1 : l'association Saint-Nazaire Atlantique Football de Saint-Nazaire organise son VIDE GRENIER le dimanche 2 AVRIL 2023 de 7 heures (ouverture au public à 9 heures) à 17 heures 30 sur le PARKING COUVERT DU CENTRE LECLERC IMMACULEE

Article 2 : Conditions d'inscriptions

Le vide grenier est ouvert à toute personne physique procédant uniquement à la vente ou à l'échange d'objets mobiliers usagers ou acquis de personnes autres que celles qui les fabriquent ou en font le commerce

Conformément à la Loi N°98-962 du 30 novembre et aux décrets N°88-1039 et 88-1040 du 14 novembre 1988.

La vente d'objet neuf, d'animaux, de boisson ou nourriture est interdite.

L'organisateur se réserve le droit d'exclure de la manifestation toute personne ne respectant pas ces règles et ce, sans délai, ni remboursement des frais d'inscription.

L'organisateur ne procédera à aucun remboursement en cas d'annulation de la part de l'exposant, ni en cas d'intempéries.

Article 3 : Emplacement

La taille des emplacements est d'environ 15 m², le vendeur peut se réserver plusieurs emplacements.

Conformément à votre bulletin d'inscription, vous avez réservé le ou les emplacements N°.....

Les emplacements sont choisis par les vendeurs au moment de l'inscription et ne pourront en aucun fait l'objet d'un quelconque changement par la suite (sauf en cas de disponibilités et après accord de l'organisateur).

Article 4 : Inscription

Votre inscription sera prise en compte lorsque l'organisateur aura reçu votre bulletin d'inscription daté et signé ainsi que le règlement et une copie recto verso de votre pièce d'identité.

Article 5 : Déroulement de la journée

Le dimanche 2 AVRIL 2023 sur présentation de cette feuille, l'organisateur vous accueillera et vous accompagnera à l'emplacement qui vous a été attribué à partir de 7H00.

Aucun déchet ne doit rester sur le site. Nous vous demandons de les ramener chez vous.

L'organisateur ne fournit aucun matériel pour exposer (tables, etc...)

Tout emplacement non occupé après 9H00 pourra être revendu sans que le 1^{er} exposant ne puisse prétendre à un remboursement.

La vente se terminera à 17H30.

Un bar et une restauration rapide seront à votre entière disposition sur place.

Article 6 :

L'organisateur ne pourra être en aucun cas responsable des vols, détériorations et autres accidents survenus pendant le vide grenier.

NOM :

Signature :

Le :